DEMANDE DE BOURSE COMMUNALE A LA RESTAURATION DES COLLÈGES DU 92

(à retourner **IMPERATIVEMENT** avant le **3 octobre 2025**)

Aucune demande ne sera prise en considération après cette date

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA FAMILLE

NOM et Prénom de l'adulte responsable légal : …….

☎ Portable : ……☎ Domicile :……

Adresse : ……92160 ANTONY

Nombre d'enfants à charge :…….

Adresse E-Mail :……@……

N° compte client ELIOR : ……..

SITUATION FAMILIALE :

❑ marié (e) ❑ divorcé (e) ❑ concubin (e) ❑ célibataire ❑ séparé(é) ❑ pacse(é) ❑ veuf(ve).

COMPOSITION DU FOYER :

Enfants à charge(*) **Nom**	**Prénom**	**Date de naissance**	**Ecole**	**Classe**

* enfant(s) à charge fiscalement

ENFANT CONCERNÉ PAR LA DEMANDE

Nom et prénom	**Date de naissance**	**Nom et adresse de l'établissement**	**Classe**

Par quels biais êtes-vous au courant de la demande de bourse communale ?

❑ affichage en ville ❑ Établissement scolaire ❑ amis ou voisins ❑ forum des associations

❑ le CCAS ❑ réunion de rentrée scolaire ❑ caravane solidaire

PIÈCES A FOURNIR EN PHOTOCOPIES OBLIGATOIREMENT POUR LE TRAITEMENT DE LA DEMANDE :

✓ Livret de famille INTÉGRALE.

✓ Avis d'imposition ou de non-imposition 2025 sur les revenus 2024 recto-verso.

✓ Pour les commerçants ou artisans fournir un justificatif du montant du forfait ou le cas échéant du bénéfice réel.

✓ Si vous êtes Allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales, fournir une attestation datée de moins de trois mois.

✓ Si vous êtes non Allocataire de la CAF, fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois (EDF, téléphone, gaz ou quittance de loyers).

✓ En cas de changement de situation depuis votre dernière déclaration d'impôt, fournir le justificatif approprié à votre nouvelle situation (bulletin de salaire, notification de paiement France Travail etc).

✓ L'attestation d'inscription sur le site internet du Conseil Départemental des Hauts de Seine, à la demi-pension mentionnant le nombre de jours et le tarif appliqué par repas.

Je soussigné(e), Mr ou Mme certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués et l'authenticité des documents fournis.

Fait à Antony, le

Partie réservée à l'administration

QF Année scolaire en cours :
Dossier rendu le :
Montant alloué :

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA BOURSE COMMUNALE A LA RESTAURATION 2025/2026

⌦ Etre scolarisé de la 6ème à la Terminale.
⌦ Etre demi-pensionnaire.
⌦ Vos ressources sont comprises dans l'une des tranches suivantes :

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants	6 enfants	7 enfants
***Revenus mensuels inferieurs**	**3 169 €**	**4 128 €**	**5 098 €**	**6 009 €**	**6 916 €**	**7 824 €**	**8 732 €**

(Barème révisé annuellement sous réserve de la réactualisation de l'indice INSEE).

* Sont pris en compte dans les revenus : les salaires, les indemnités journalières, la pension d'invalidité ou de retraite, les indemnisations de France Travail, le revenu de Solidarité Active (RSA) ou Prime d'Activité, l'AAH, les pensions alimentaires perçues et toutes les prestations familiales versées par la CAF sauf l'APL ou l'AL et l'AEEH.

Les premiers virements seront faits à partir du mois de décembre 2025.

PENSEZ A DEMANDER LA BOURSE NATIONALE AUPRES DE VOTRE COLLEGE ENTRE LE 01/09/2025 AU 16/10/2025.
CETTE BOURSE EST CUMULABLE AVEC LA BOURSE COMMUNALE A LA RESTAURATION.

LA BOURSE COMMUNALE A LA RESTAURATION EST A DESTINATION DE TOUS LES ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES DE LA 6EME A LA TERMINALE.

MERCI DE RETOURNER VOTRE DOSSIER COMPLET À L'ADRESSE SUIVANTE :
MAIRIE D'ANTONY
Place de l'Hôtel De Ville
Centre Communal d'Action Sociale
BP 60086
92161 ANTONY CEDEX
TÉLÉPHONE : 01 40 96 73 38 ou 01 40 96 71 86